

Marloie, le 16 décembre 2020



CLDR DE ROCHEFORT
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU GT NATURE
Par visioconférence, le 14 décembre 2020

Présents :

- Julie MOMMAERTS-HERMAN (Présidente de la CLDR), Thierry LAVIS, Gwenaël DELAITE, Nathalie BOISDEQUIN, Jean-Paul MARSIGNY, Daniel TYTECA, Patrick LIGHEZZOLO, Stéphanie DESSY, Josiane MEUNIER, Christophe VAN DURME, Louis MELIGNON, Anne-France MOREL, Françoise LEBEAU et Arthur ZABUS ;
- Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusé : Bernard CONVIÉ

Cette réunion est organisée dans le cadre de l'opération de développement rural de Rochefort. Le thème de la nature a été abordé à plusieurs reprises lors des réunions de la Commission Locale de Développement Rural et reporté à cause du contexte sanitaire, des incertitudes au niveau de la Région... Finalement, il a été décidé d'organiser cette première rencontre, ouverte à toutes les personnes intéressées.

Vu le contexte sanitaire et le confinement imposé, la réunion est organisée en visioconférence via l'outil Zoom. En début de réunion, un « tour de table » virtuel permet à chacun de se présenter et d'expliquer ses attentes.

Les présentations permettent de constater que les participants constituent un panel fort intéressant :

- Ils font partie de nombreuses structures : CLDR (7 membres), Conseil communal (4 Conseillers), Natagora, CCATM, GRE, Collectif des Antennes, Naturalistes de la Haute-Lesse, Ardenne et Gaume, Contrat de rivière Lesse...
- Ils disposent de multiples compétences : agriculture, flore et faune, gestion de projets environnementaux, tourisme durable, analyse paysagère, guide nature, sensibilisation...
- Ils sont issus de différents villages de la commune de Rochefort.

Christophe VAN DURME représente la société Telos Impact, entreprise philanthropique qui aide les mécènes à mettre en place des projets qui donnent du sens à leur patrimoine. Dans ce contexte, le projet KICK a pour objectif de faciliter la transition environnementale à Rochefort. Dès début janvier, un chef de projet sera engagé et va travailler avec la commune durant 3 ans. Il s'agit dès maintenant d'identifier les acteurs présents et de voir les interactions possibles.

Au niveau des motivations, tous les participants sont évidemment intéressés par le thème de la nature et soucieux de son développement. Certains mettent en évidence leur souhait de partager leurs compétences, leurs expertises, leurs informations, leurs partenariats... Mais, plusieurs personnes viennent aussi par curiosité... et un scepticisme certain lié à l'émergence de projets urbanistiques conséquents dans la commune. La suite de la discussion s'en ressentira...

Dans ce contexte particulier, la mission de la FRW est rappelée : son rôle est d'accompagner la Commune de Rochefort dans son opération de développement rural.

Concrètement, cela signifie que le groupe de travail émet des propositions, amène des idées et des projets que la CLDR relaiera au pouvoir communal. Le GT n'a donc aucun statut juridique. Il peut également servir de plateforme d'échange d'informations, de coordination. Des associations pourraient ainsi être intéressées par des projets. Peu importe si un projet est porté par la commune ou une association ; l'important est qu'il se fasse.

Les projets – idées – pistes de réflexion

- Passerelle sur la Wimbe + aménagement de la « Cabane des Chasseurs » (Lessive – Bois de la Heronnerie)
 - ➔ Ce projet en cours est présenté d'emblée. Un subside a été accordé par la Fondation Roi Baudouin (5000€) afin de permettre des aménagements favorables à la mobilité douce et à un tourisme vert. La cabane étant propriété communale, la mise en œuvre nécessite donc l'accord de l'autorité municipale et là, les choses se compliquent... Face au refus communal, les citoyens manifestent un relatif scepticisme quant à la volonté communale de soutenir des projets « nature ».

- Qualité des eaux (égouttage, épuration...)
 - ➔ Sachant qu'un budget important a été débloqué au niveau du cabinet de la ministre wallonne de l'Environnement, il y a des chantiers qu'il faudrait rappeler (notamment sur Eprave et Lessive où les eaux grises sont rejetées dans les cours d'eau et où le système d'égouttage tombe en ruine).

- Plantations
 - ➔ L'idée serait de planter des arbres / haies / structures arborées / futurs arbres remarquables / ... Cela pourrait s'inscrire dans la démarche « Yes we plant » de la Région Wallonne. Un cadastre des zones où planter pourrait être réalisé. Cela viendrait bien à propos également pour les agriculteurs/éleveurs locaux, pour pallier aux sécheresses à répétition et offrir l'ombrage nécessaire au bétail en prairie.

- Création de réserves naturelles
 - ➔ Le territoire rochefortois bénéficie de zones extrêmement riches d'un point de vue botanique (nombreuses espèces protégées d'orchidées sauvages entre autres). Il s'agit d'une des communes les plus biodiversifiées. Ces zones, malheureusement, semblent banalisées et mériteraient que l'on attire l'attention du plus grand nombre. Pour ce faire, divers partenariats pourraient être envisagés (dont la Région wallonne). Une sensibilisation auprès des citoyens pourrait être réalisée notamment en commençant par une collaboration avec les écoles.

Un cadastre de ces zones de potentielles réserves naturelles serait à dresser en vue de leur conférer un statut de protection.

- Plan de gestion des cours d'eau :
 - ➔ L'entretien de petits cours d'eau semble faire défaut. Le Contrat de Rivière Lesse dispose d'un atlas des cours d'eau et peut aider à mettre en exergue à qui revient l'entretien d'endroits problématiques.

- Plan de gestion des bords de route
 - ➔ Le fauchage des bords de route implique parfois que des morceaux de cannettes métalliques soient envoyés dans les prairies destinées à faire du foin ou encore à être pâturées. Cela peut provoquer la mort des animaux ayant ingéré les morceaux de ferraille. Il faudrait proposer d'autres solutions : des plans de propreté ; l'absence de fauchage, ...
 - ➔ Lors des fauchages communaux, certaines plantes protégées ne sont pas épargnées. Un relevé des endroits où la fauche devrait être évitée en vue de préserver ces espèces pourrait être réalisé en bonne intelligence avec la commune.
 - ➔ Un plan de fauche pourrait donc être réalisé en prenant en compte les éléments suivants : période de fauche, hauteur de fauche, exportation des herbes coupées, ...

- Formation des ouvriers communaux
 - ➔ Dans cette même logique d'absence de fauchage ou de fauchages tardifs et de gestion différenciée, des formations à l'attention des ouvriers communaux pourraient être dispensées afin de favoriser la conscientisation des enjeux environnementaux de telles pratiques.

Conclusions

Au terme de ce premier brainstorming, quelques projets émergent déjà très clairement. Néanmoins, puisque nous n'en sommes qu'aux balbutiements du processus, d'autres idées peuvent encore venir alimenter la réflexion.

Pour aider, la FRW propose 3 références qui présentent des projets en lien avec la nature :

- Le cahier de la FRW sur la nature et la biodiversité :

https://www.frw.be/store/p174/La_nature%2C_la_biodiversit%C3%A9_Cahier_12.html

- Biodiversité et bâtiments publics : la nature à votre porte ! :

https://www.frw.be/store/p213/Biodiversit%C3%A9_et_b%C3%A2timents_publics_%3A_la_nature_%C3%A0_votre_porte_%21_.html

- Catalogue de projets PCDN :

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/pcdn.html?IDC=3158>

Le Contrat de Rivière, par le biais de Stéphanie Dessy, a mis à notre disposition les documents suivants :

- l'atlas cartographique de la commune datant de 2013 ;
- le rapport d'inventaire 2017-19 ;
- le réseau hydrographique avec les catégories de cours d'eau ;
- les animations réalisées par le CR Lesse ;
- un document général sur le contrat de rivière.

L'ensemble des documents étant relativement lourd, nous ne pouvons nous permettre de les joindre au présent compte-rendu. Ils sont donc disponibles sur simple demande à la FRW (a.jacquet@frw.be ou m.goovaerts@frw.be).

Proposition de la FRW pour le bon fonctionnement du GT :

Suite aux échanges et réflexion, pour le bon fonctionnement de ce groupe de travail et s'assurer de la fluidité de la communication avec le collège échevinal, il est souhaité qu'un échevin soit présent lors des réunions du groupe. L'échevin présent pourrait être le référent du Collège (responsable et relais d'infos) qui transmet au GT toute info susceptible d'influer sur le projet ; suit les débats via la lecture des comptes-rendus ; s'assure du relais et de la prise en compte des réflexions du GT avant toute décision du Collège/Conseil communal ; motive et explicite au GT les décisions, prises par le Collège ou le CC, allant à contre-courant des recommandations du GT.

La date de la deuxième réunion sera fixée prochainement en tenant compte du souhait du groupe de compter parmi ses membres un référent du Collège.

La FRW remercie les personnes présentes pour leur participation et leur intérêt.

Fondation rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1^E 6900 Marloie
084/21 98 60 famenne@frw.be



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !
Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET
Agents de développement